



LE SYNDICALISTE MILITANT FO

N°35

CIRCULAIRE MIROITERIE

Le 16 mars 2015

SALAires 2015

Quelques miettes pour les uns et rien pour les autres !

Si un constat devait être tiré de cette réunion sur les salaires minima conventionnels, c'est que tout le monde n'est pas logé à la même enseigne concernant les augmentations de salaires.

En effet, seuls les ouvriers/employés et les techniciens/agents de maîtrise, bénéficient de quelques deniers supplémentaires par rapport à 2014 et encore, pas de manière uniforme.

Quant au collège cadres, ceux-ci attendront l'année prochaine, peut être.

Après avoir revendiqué :

- ❖ Une augmentation générale des salaires de 2,5%,
- ❖ Des écarts de valeur significatifs entre chaque coefficient,
- ❖ Une augmentation de la prime d'ancienneté de plus de 2,5%,
- ❖ La mise en place d'une formule de calcul pour le SMP (salaire minimum conventionnel mensualisé),

nous avons dû nous contenter d'un saupoudrage d'augmentation qui va de 0,84% pour le K 140 (simple alignement pour atteindre le SMIC comme le K 150) à 0,47% pour le K 250 en passant par 0,52% voire 0,55% pour d'autres et ce, de manière la plus incohérente sans aucune explication de la Chambre Patronale (voir grille salaires jointe).

Malgré l'appui des quatre autres organisations syndicales qui, pour une fois, ont été dans le même sens que Force-Ouvrière, nous n'avons malheureusement pas pu faire fléchir le patronat afin qu'il revienne sur ces propositions indécentes. Résultat, aucune Organisation Syndicale ne validera l'accord salaires 2015.



Une fois de plus, ce sont les salariés qui vont devoir se contenter (et encore pas toutes les catégories socio professionnelles) de quelques euros distribués ici et là, au prétexte d'une inflation qui flirte aux alentours de 0%.

Ce n'est certainement pas en pratiquant de telle sorte, que nous relancerons la croissance et donc, la consommation.

Coefficient	Au 1 ^{er} avril 2015			Primes d'ancienneté horaire				
	Salaire Minimum Conventionnel Mensualisé	S.M.P. horaire	Valeur en % d'augmentation par rapport à 2014	3 à 5 ans 3,00%	6 à 8 ans 6,00%	9 à 11 ans 9,00%	12 à 14 ans 12,00%	>15 ans 15,00%
140	1 457,52	9,61	0,84	0,288	0,577	0,865	1,153	1,441
150	1 457,52	9,61	0,52	0,288	0,577	0,865	1,153	1,441
150	1 460,53	9,63	0,52	0,289	0,578	0,867	1,156	1,444
170	1 466,55	9,67	0,52	0,290	0,580	0,870	1,160	1,450
180	1 473,59	9,72	0,52	0,291	0,583	0,874	1,166	1,457
200	1 511,52	9,97	0,50	0,299	0,598	0,897	1,196	1,495
225	1 565,14	10,32	0,49	0,310	0,619	0,929	1,238	1,548
250	1 623,47	10,70	0,47	0,321	0,642	0,963	1,284	1,606
275	1 683,45	11,10	0,54	0,333	0,666	0,999	1,332	1,665
300	1 797,31	11,85	0,51	0,356	0,711	1,067	1,422	1,778
330	1 930,03	12,73	0,55	0,382	0,764	1,145	1,527	1,909
370	2 108,57							
410	2 290,28							
460	2 517,72							
550	2 930,04							
660	3 437,19							
880	4 457,74							

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE C.G.T.F.O.

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE
60, RUE VERGNAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03

Email : fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr - http://www.fedechimie-cgtfo.com